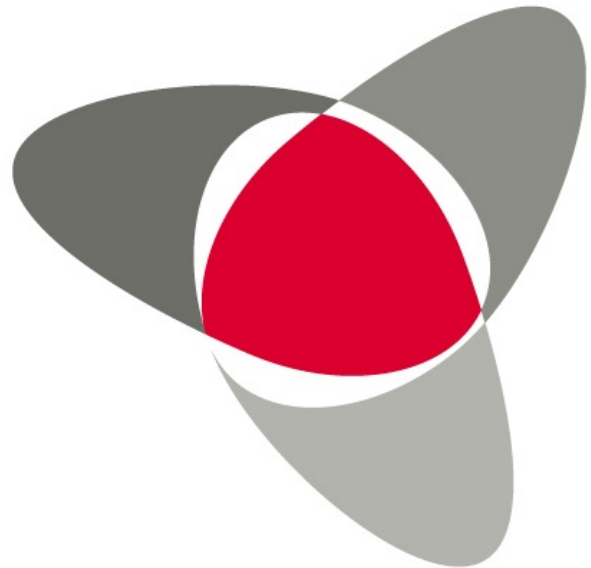


ALLIER RECHERCHE ET ENTREPRISES : UNE RECETTE QUI PORTE SES FRUITS EN WALLONIE

Publié le 4 février 2016



Par Daily Science

Rassembler grandes entreprises, PME, universités, hautes écoles, centres de recherche et centres de compétences en « Pôles de compétitivité » pour mettre en œuvre des projets principalement de recherche appliquée était une bonne idée. Voilà ce qui ressort de la dernière étude (menée tous les deux ans en Wallonie) sur cette initiative lancée en 2006 dans le cadre des Plans Marshall.

Les [six Pôles wallons](#) ([Biowin](#), [Greenwin](#), [Logistics in Wallonia](#), [Mecatech](#), [Skywin](#) et [Wagaralim](#)) ont en effet sensiblement progressé ces deux dernières années. Les derniers chiffres en attestent.

1. Actuellement, ces six Pôles rassemblent 752 entreprises (90 grandes entreprises et 662 PME). Ce chiffre global était de 678 entreprises il y a deux ans.
2. On y dénombre également 300 laboratoires universitaires, centres de recherche et centres de compétences.
3. 198 projets de recherche et développement ont été lancés. Ils n'étaient que 170 en 2014.
4. Cela a donné lieu à quelque 415 innovations (300 en 2014)
5. 179 brevets ont été déposés (contre seulement 150 il y a deux ans)

La création de ces Pôles visait à soutenir et à créer de l'activité et de l'emploi dans des domaines neufs tout en donnant une visibilité internationale plus forte à l'industrie wallonne. La réindustrialisation de la Région en est le principal objectif.

Impact économique et emplois

En termes économiques, évaluer avec exactitude la création d'emplois générés par ces Pôles reste difficile.

Cela pour plusieurs raisons, indique-t-on chez le Ministre de l'Economie, [Jean-Claude Marcourt](#).

« Les processus de R&D et d'innovation débouchant sur l'industrialisation, la fabrication et la commercialisation, et générant de l'emploi, sont des processus de long terme qui dépassent normalement 5 à 7 ans. Ces résultats sont donc à évaluer dans la perspective d'un processus long dont les effets vont se révéler cumulatifs dans le temps. En outre, l'évolution des entreprises se fait de manière non linéaire et dans des écosystèmes complexes : il est donc illusoire et incorrect d'un point de vue scientifique de pouvoir déterminer que les emplois créés sont uniquement et exclusivement liés aux projets de Pôles, de la même manière qu'il serait erroné de ne pas considérer l'impact indirect évident de la dynamique des Pôles sur la croissance des entreprises membres et sur l'emploi, indépendamment de tout projet de recherche ou d'investissement ».

On retiendra deux indicateurs spécifiques qui confirment le dynamisme des entreprises membres et leur importance croissante par rapport à l'industrie wallonne:

1. En termes de valeur ajoutée, les entreprises des Pôles représentent 47% du tissu industriel.
2. En termes d'emploi, les entreprises des Pôles représentent 35% de l'emploi dans leurs secteurs. Ces entreprises créent plus rapidement de l'emploi. Depuis leur création, on constate une augmentation de 17% de l'emploi (soit 16% de plus que la moyenne des entreprises industrielles).

La politique des Pôles réussit à attirer les entreprises les plus dynamiques de Wallonie dans leurs domaines. Les Pôles de compétitivité y ont joué un rôle accélérateur dans leur développement. Les entreprises qui y ont adhéré bénéficient de la dynamique d'innovation, de la mise en réseau et du contact avec les labos universitaires et centres de recherche.